



PAR COURRIEL

6211-14-011

Québec, le 6 août 2019

Monsieur Sylvain Roy
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413
Québec (Québec) G1H 6R1

Sylvain.Roy@mffp.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du projet mentionné, vous soumet les questions suivantes :

Question 1

Considérant l'ensemble des infrastructures connexes envisagées pour le chemin de fer (clôtures, buttes anti-bruits, fossés) ainsi que la présence de portions du tracé en déblai de plus de 10 m (**DQ15.1** ; PR3.1, carte 4.1), quel est votre avis quant aux impacts anticipés par l'initiateur relativement à la limitation des déplacements de la grande et de la petite faune ainsi qu'aux risques de collision (PR5.2, p. 86, 87 et 90) Veuillez préciser quelle est la procédure dans le cas où un initiateur opérerait pour la réalisation d'un projet de restauration ou de création de milieux humides ?

Question 2

L'initiateur propose la mise en place d'un ponceau avec tablette au chaînage 24+263.

- Est-ce que des moyens supplémentaires devraient être mis en place afin d'assurer la connectivité écologique pour la petite et la grande faune ?
- Ces moyens ont-ils prouvé leur efficacité dans le cadre de projets similaires antérieurs ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **8 août 2019**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Roy, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

